

Gland, le 22 septembre 2026

CONVOCAATION

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

Vous êtes officiellement convoqué-e pour la séance du Conseil communal qui aura lieu le

Jeudi 1^{er} octobre 2026 à 19h30 précises **à la Salle communale, Grand'Rue 38**

L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

1. Appel et ordre du jour.
2. Assermentation d'un Conseiller.
3. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 27 août 2026.
4. Communications du Bureau.
5. Communications de la Municipalité.
6. Communications des représentants des entités intercommunales et commissions municipales.

Préavis avec décision

7. **Préavis municipal n° 1** relatif aux compétences financières de la Municipalité permettant d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles en sus des montants portés au budget annuel pour la législature 2026-2031.
8. **Préavis municipal n° 2** relatif à l'autorisation générale de plaider pour la législature 2026-2031.
9. **Préavis municipal n° 3** relatif à l'autorisation générale de placer les fonds disponibles de la trésorerie communale auprès de divers établissements bancaires durant la législature 2026-2031.
10. **Préavis municipal n° 4** relatif à la demande d'autorisation générale en matière de legs, donations et successions pour la législature 2026-2031.
11. **Préavis municipal n° 5** relatif à l'arrêté d'imposition 2027.

Préavis – Première lecture

12. **Préavis municipal n° 6** relatif à une demande d'un crédit d'investissement pour la construction d'un immeuble LLA (logements à loyer abordable) et l'aménagement d'une place publique situés Grand'Rue 9 (parcelle n° 1621).

Autres objets

13. Postulat de Mmes Peggy Richard, Floriane Chappuis, Stella Motta Larrivé, Séverine Muntoni et Stéphanie Larrivé, ainsi que MM. Jérôme Chappuis, José Caiano, Serge Caboussat et Damien Bayle, pour le parti politique Élan Citoyens de Gland, intitulée « Développement du pôle Gare de Gland : pour des principes directeurs clairs ».
14. Postulat de Mmes Albulenë Ukshini Sefa et Klenam Honkou intitulé « Protéger celles et ceux qui font vivre nos manifestations sportives et culturelles : bénévoles, personnel et public ».

Divers

15. Nomination d'un membre de la Commission des pétitions.
16. Divers et propositions individuelles.

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Préavis municipal n° 1 relatif aux compétences financières de la Municipalité permettant d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles en sus des montants portés au budget annuel pour la législature 2026-2031

Commission des finances.

Préavis municipal n° 2 relatif à l'autorisation générale de plaider pour la législature 2026-2031

Premier membre : Mme Magali De Preux Boscardin, GDG

Membres : M. Jean-Philippe Genoud, GDG – M. Malik Briand, PLR – M. Timothée Schenkel, PS – Mme Séverine Muntoni, ECG – Mme Ahimara Buffat, ECG – M. Rupert Schildböck, Les Vert·e·s

Préavis municipal n° 3 relatif à l'autorisation générale de placer les fonds disponibles de la trésorerie communale auprès de divers établissements bancaires durant la législature 2026-2031

Commission des finances.

Préavis municipal n° 4 relatif à la demande d'autorisation générale en matière de legs, donations et successions pour la législature 2026-2031

Commission des finances.

Préavis municipal n° 5 relatif à l'arrêté d'imposition 2027

Commission des finances.

Préavis municipal n° 6 relatif à une demande d'un crédit d'investissement pour la construction d'un immeuble LLA (logements à loyer abordable) et l'aménagement d'une place publique situés à la Grand'Rue 9 **

Commission technique de 7 membres composée de 1 GDG, 2 PLR (dont le premier membre), 1 PS, 1 ECG, 1 UDC et 1 Vert·e·s,

+ Commission des finances.

*** Les membres de la Commission chargée d'étudier le préavis municipal n° 6 sont désignés par les partis. Les noms seront remis par écrit, au Bureau du Conseil, par avance ou au début de la séance du 1^{er} octobre 2026.*

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :



Nicolas Pellet



La secrétaire :



Karine Teixeira Ferreira